

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE**

**SOIXANTE ET ONZIÈME SÉSSION, 20E, 21E & 22E SÉANCES PLÉNIÈRES - MATIN,  
APRÈS-MIDI & SOIR**

# **Les petits États insulaires déplorent devant l'Assemblée générale le manque de soutien de la communauté internationale dans la lutte climatique**

Les petits États insulaires en développement (PEID) ont déploré aujourd'hui, lors de la cinquième et avant-dernière journée du débat général de l'Assemblée générale, le manque de soutien de la communauté internationale, alors qu'ils subissent de plein fouet les effets des changements climatiques et de la récession économique, phénomènes dont ils ne s'estiment pourtant pas responsables.

Par ailleurs, plusieurs États africains ont mis en évidence les besoins de réforme, notamment en matière énergétique, pour atteindre les objectifs de développement durable à l'échelle du continent.

« Nos petits pays sont les victimes des conséquences des changements climatiques, non pas parce qu'ils ont créé ceux-ci, mais parce qu'ils sont la cible d'actes de pollution de la part d'autres pays », a déploré le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, M. Gaston Alphonso Browne.

Tout en saluant la signature, l'an dernier, de l'Accord de Paris sur le climat, M. Browne a estimé que l'objectif de contenir l'élévation de température en dessous de 2 degré Celsius n'était pas viable. « Même en fixant ce chiffre à 1,5°C, de nombreux pays insulaires seront rayés de la surface de la terre », a-t-il indiqué.

De son côté, le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, M. Timothy Harris, a souligné la très grande vulnérabilité des PEID face aux catastrophes naturelles. « Un événement climatique d'une durée de quelques heures peut ravager tous les aspects de la vie sur nos îles », a-t-il dit.

Fort de ce constat, le Premier Ministre du Timor-Leste, M. Rui Maria de Araújo, a exhorté l'ensemble des pays du monde à « prendre des actions urgentes pour lutter contre les effets des changements climatiques » qui affectent tout particulièrement les nations maritimes, dont la sienne.

Afin de coordonner ces efforts internationaux, le Chef du Gouvernement des Tonga, M. Samuela 'Akilisi Pohiva, a proposé la création d'un poste de représentant spécial du Secrétaire général pour les changements climatiques.

S'agissant spécifiquement de la préservation des écosystèmes marins, thème cher aux PEID, le Ministre des affaires étrangères de la Barbade, Mme Maxine Pamela Ometa McClean, a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre une gestion durable de l'espace maritime et de ses ressources. Cela supposerait, a déclaré son homologue de la Grenade, M. Elvin Nimrod, de mettre fin à la surconsommation actuelle du capital naturel des océans. « Le monde perd 83 milliards de dollars chaque année du fait de pêcheries non soutenables », a-t-il dénoncé.

Malgré la vulnérabilité des PEID sur ces questions, force est de constater, a par ailleurs regretté le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, le manque de financements en matière de lutte contre les effets des changements climatiques. Rejetant les affirmations selon lesquelles « des milliards de dollars sont disponibles », M. Harris a déclaré qu'allouer des ressources financières était inutile « si les mécanismes pour y accéder sont opaques, prohibitifs et extrêmement difficiles à pénétrer ».

Non seulement les PEID bénéficient d'une aide financière limitée, mais beaucoup d'entre eux croulent sous le poids de la dette, a affirmé le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda. Ces pays sont forcés, a-t-il expliqué, d'emprunter à des taux d'intérêt très élevés pour reconstruire les infrastructures après des catastrophes. « Nous sommes piégés au milieu d'un cercle très vicieux », a-t-il ainsi observé, appelant à ce que la dette des PEID soit effacée en échange de mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques.

Le Premier Ministre de Sainte-Lucie, M. Allen Michael Chastanet, a dénoncé la marginalisation progressive des PEID de l'économie mondiale. Alors même que les PEID subissent encore les conséquences de la crise financière de 2008-2009, dont ils ne sont pas responsables, ils ne sont toujours pas impliqués dans les solutions aux problèmes, a-t-il déploré.

Par ailleurs, concernant la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Afrique, le Ministre des affaires étrangères du Gabon, M. Emmanuel Isoze-Ngondet, a insisté sur la nécessité de « relever le défi du développement énergétique » du continent.

L'industrialisation de l'Afrique est effectivement tributaire de l'offre en énergie, a convenu le Ministre des affaires étrangères du Congo, M. Jean-Claude Gakosso, précisant que son pays soutenait pour cette raison les projets d'électrification du continent africain actuellement en discussion.

Outre l'énergie, le Premier Ministre du Swaziland, M. Barnabas Sibusiso Dlamini, a estimé que les accords commerciaux entre États, comme le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), étaient essentiels pour l'industrialisation de la région.

Enfin, le Vice-Premier Ministre de la Syrie, M. Walid Al-Moualem, a dénoncé le soutien de nombreux États étrangers à l'essor du terrorisme dans son pays. « Le terrorisme ne se serait pas étendu à la Syrie sans l'appui extérieur de pays comme le Qatar et l'Arabie saoudite », a-t-il estimé, reprochant également à la Turquie d'avoir ouvert ses frontières à des dizaines de milliers de terroristes et de leur avoir fourni un appui logistique, avec la supervision des services de renseignement occidentaux.

### **Suite du débat général**

M. RUI MARIA DE ARAÚJO, Premier Ministre du Timor-Leste, reconnaissant que l'intégration régionale créait des opportunités pour le développement économique et le bien-être des

peuples, a indiqué que son pays aspirait à rejoindre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). L'année dernière, le Timor-Leste a été l'un des premiers pays à adhérer aux objectifs du développement durable, et il fait aujourd'hui partie d'un groupe de huit pays qui, en partageant les bonnes pratiques et les expériences, entendent « servir de modèles » dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Gouvernement, a précisé le Premier Ministre, a établi un groupe de travail interministériel qui, avec la société civile et les partenaires du développement, a élaboré des indicateurs pour les 17 objectifs qui vont de pair avec le plan stratégique national de développement. Il a également mis l'accent sur la question du financement du développement. M. de Araújo a cité une étude récente publiée dans le magazine « Lancet » selon laquelle le Timor-Leste serait le pays qui a fait le plus de progrès dans le domaine de la santé depuis 2000. Il s'est aussi investi dans la campagne de résistance aux antibiotiques.

« Le Timor-Leste connaît trop bien le prix de la guerre », a poursuivi le Premier Ministre, en mettant en avant les bienfaits de la diplomatie préventive et du renforcement des institutions. Il a assuré l'ONU de la volonté de son pays de participer aux opérations de maintien de la paix. Quand des pays émergent de situations de conflit, il y a des questions de sécurité qui perdurent, a-t-il toutefois souligné. Pour sa part, le Timor-Leste s'est engagé à combattre le terrorisme et le crime organisé, le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites, la piraterie, le trafic des stupéfiants et des armes et la traite des personnes.

Nation maritime affectée par l'impact des changements climatiques, le Timor-Leste a signé, en avril dernier, l'Accord de Paris qui est en cours de ratification au Parlement, a déclaré M. de Araújo. Il a déploré que, « 14 ans après être devenu le cent quatre-vingt-onzième État Membre de l'ONU, le Timor-Leste n'a toujours pas défini ses frontières maritimes avec l'Indonésie et l'Australie ». Toutefois, il a entamé des discussions à cette fin avec l'Indonésie et espère en faire bientôt de même avec l'Australie. Il a saisi la Commission de conciliation obligatoire, un mécanisme de règlement des différends prévu par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, en vue de trouver une solution amiable.

M. ALLEN MICHAEL CHASTANET, Premier Ministre de Sainte-Lucie, a précisé qu'il avait pris ses fonctions à un moment où beaucoup de gens dans le monde, et dans son pays, manifestaient leur mécontentement avec le statu quo existant vis-à-vis des idéologies, politiques, institutions et comportements de longues dates. « Certaines vieilles habitudes et arguments sont désormais obsolètes et néfastes pour les défis auxquels les gens sont confrontés aujourd'hui, a poursuivi le Premier Ministre.

Par conséquent, il y a une frustration croissante qui alimente les actes de terrorisme à travers le monde qui ont parfois dégénéré en conflits majeurs. Pour lui, il est essentiel d'opter pour le dialogue et le respect mutuel pour commencer à y trouver des réponses. Dans ce contexte, il salue le réchauffement des relations entre les États-Unis et Cuba et demande aux États-Unis de lever le blocus économique contre Cuba, car « une économie cubaine forte renforcerait celles de toute la région ».

« Nous dirigeants de ce monde nous réunissons chaque année, ici, dans cette enceinte, pour débattre des défis et succès de l'ordre international. Et pourtant, le format même de cette réunion est contradictoire, puisque la plupart du temps lorsque l'un d'entre nous prend la parole, très peu sont présents dans la salle pour l'écouter et encore moins pour réagir. Et après on se demande pourquoi cette entité est aussi mal perçue par les personnes qui nous ont élus pour les servir. »

En tant que petit État insulaire en développement (PEID) dans cet organe, notre voix est supposée être égale aux autres, mais l'expérience et la realpolitik ont prouvé le contraire, a

constaté M. Chastenet, pour lequel « au lieu d'être invités à rechercher les causes de nos problèmes, nous sommes contraints d'accepter des remèdes aux symptômes des maladies ».

Il a accusé les « architectes des programmes de développement adoptés par les PEID de les pénaliser et de les critiquer maintenant en leur reprochant d'être des paradis fiscaux ». Un exemple d'une telle exclusion est le fait qu'alors même que les PEID vivent encore les conséquences négatives de la crise financière et économique de 2008-2009, ils ne sont toujours pas impliqués dans les solutions aux problèmes, a observé le Premier Ministre.

Pour lui, le « G20 s'est autoproclamé comme le forum de notre coopération économique internationale collective », toutefois Sainte-Lucie, comme la majorité des pays, n'en sont pas membres. Il reproche en effet au G20 un grave problème de légitimité, au-delà du fait qu'il soit non officiel et non inclusif, puisque nombre de pays qui en sont membres sont précisément ceux à l'origine de la crise économique et financière mondiale, une crise qui a plongé des pays comme le sien dans la pauvreté et des soulèvements sociaux et politiques.

L'impact disproportionné sur les pays pauvres n'a fait que creuser les écarts entre pays développés et en développement, par conséquent chaque pays Membre des Nations Unies devrait être « honnête et assumer ses responsabilités », a dit le Premier Ministre. « Il est facile de jeter la pierre aux autres et de se défaire de ses responsabilités », mais un véritable leadership dans ce monde nouveau exige bien plus que cela.

« Si nos destins sont liés les uns aux autres, comme on ne cesse de le dire ici à l'ONU, il n'en demeure pas moins que nous pensons toujours en fonction d'un jeu à sommes nulles. » « Nous avons la chance de disposer d'énormes ressources naturelles qui, si elles étaient utilisées à bon escient, pourraient permettre d'éradiquer la pauvreté dans le monde », a poursuivi le Chef du Gouvernement. Il a ainsi refusé que l'on poursuive un ordre mondial où l'on place une nation ou un groupe de personnes au-dessus des autres. Le moment est venu pour s'engager résolument sur une autre voie, a déclaré M. Chastenet.

« Nous n'avons plus le luxe de mettre l'accent sur nos différences. L'ampleur des défis à relever doit nous amener à prendre des mesures collectives », a conclu le Premier Ministre.

M. GASTON ALPHONSO BROWNE, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda, a salué l'adoption, l'an dernier, des 17 objectifs de développement durable, même si certains parmi eux peuvent être perçus comme des vœux, étant donné qu'aucune obligation juridiquement contraignante ne suscite le financement qui est pourtant nécessaire pour leur réalisation. Il s'est également félicité de l'Accord de Paris sur le climat pour lequel son pays, un petit État insulaire, vient de déposer, en début de semaine, l'instrument de ratification.

Il a rappelé que l'objectif de contenir l'élévation de température à moins de 2 degrés Celsius n'est pas viable, arguant même qu'en fixant ce chiffre à 1,5 degré, de nombreux pays insulaires seront rayés de la surface de la terre. Les ravages des changements climatiques ne vont pas prendre fin avec la destruction des petits États insulaires en développement (PEID), a-t-il averti, ajoutant que ces conséquences ne vont pas disparaître avec la dernière marée montante. Il a prédit que les réfugiés, les déplacés et la misère créés par les conséquences des changements climatiques vont s'afficher sur les rivages des pays qui ont rejeté ou négligé cette question aujourd'hui.

Le Premier Ministre a indiqué que les PEID étaient victimes des conséquences des changements climatiques, non pas parce qu'ils ont créé ceux-ci, mais parce qu'ils sont la cible d'actes de pollution d'autres pays. Fort de ce constat, Antigua-et-Barbuda a toujours proposé

que sa dette soit effacée en échange des mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques.

Il a expliqué que de nombreux PEID croulent sous le poids de la dette du fait qu'ils n'ont pas accès aux financements concessionnels, étant ainsi forcés d'emprunter à des taux d'intérêt très élevés, afin de reconstruire les infrastructures après des catastrophes, ou pour investir dans des mesures d'atténuation. Ce poids de la dette est un boulet pour la croissance économique et constitue un frein à la réalisation des objectifs de développement durable. « Nous sommes piégés au milieu d'un cercle très vicieux », a fait observer M. Browne.

D'un autre côté, les prêts préférentiels ne seront accessibles aux PEID que si l'on arrête d'utiliser comme critère de sélection la variable du produit national brut (PIB), a-t-il expliqué, ajoutant que cette doléance était restée sans réponse jusqu'à présent. Il a estimé que le moyen approprié de juger de la possibilité d'octroi des prêts concessionnels aux PEID serait de considérer leur vulnérabilité face aux chocs externes, une situation sur laquelle ils n'ont du reste aucun contrôle. Il a fait part de sa frustration et de sa déception du fait qu'année après année, ses pairs et lui-même viennent à l'Assemblée générale expliquer leur défi en vain.

Le Premier Ministre a en outre expliqué que le dernier défi auquel les pays des Caraïbes, d'Amérique centrale et d'Afrique faisaient face était la fin de partenariats d'affaires entre les banques locales et des banques d'envergure internationale, prétendument pour éviter de payer des infractions colossales imposées par les régulateurs d'Amérique du Nord et d'Europe dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent. « Ils appellent ce processus réduction du risque, moi je l'appelle la destruction des économies », a lancé M. Browne.

Le Premier Ministre a expliqué que la perte de partenaires bancaires pour ces petits États avait des conséquences calamiteuses, car ils seront de facto mis hors du système commercial international par l'impossibilité d'effectuer des paiements à l'étranger, ou même de recevoir des fonds venant d'autres pays.

De même, les subsides envoyés par la diaspora vont s'amenuiser, poussant les populations locales à vivre sous assistance sociale alors que les économies sont déjà essouffées. « C'est un cancer qui s'étend et qui sape notre développement, menace la stabilité de notre région et nous empêche de participer à l'économie mondiale », a-t-il également souligné.

« La menace est réelle et le danger imminent, mais prenez garde, aucun pays ne sera immunisé face aux conséquences de ce phénomène si rien n'est fait », a-t-il encore prévenu. Il a annoncé que son pays allait accueillir un sommet des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) sur cette question les 27 et 28 octobre prochain.

M. TIMOTHY HARRIS, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, a déclaré que la transformation du monde passait par l'autonomisation de la jeunesse. À Saint-Kitts-et-Nevis, a-t-il assuré, nous nous concentrons sur la création d'emplois, le renforcement des compétences, l'entrepreneuriat, le conseil et l'appui aux mères adolescentes, et la fourniture de services sociaux.

Il a souligné toute la pertinence de la Déclaration sur les armes légères et de petit calibre, adoptée par la Communauté des Caraïbes (CARICOM) en 2011, car ces armes ont des effets dévastateurs sur la vie des jeunes et les familles. Saint-Kitts-et-Nevis a signé et ratifié le Traité sur le commerce des armes, mais le pays a besoin d'un appui.

En tant que petit État insulaire en développement (PEID), Saint-Kitts-et-Nevis est particulièrement vulnérable, a fait remarquer M. Harris. « Un événement climatique d'une durée de quelques heures peut ravager tous les aspects de la vie sur nos îles », a-t-il insisté. Préoccupé par le financement en matière de lutte contre les changements climatiques, il

a vilipendé les affirmations selon lesquelles « des milliards de dollars sont disponibles ». Selon lui, « cela ne veut rien dire si les mécanismes pour y accéder sont opaques, prohibitifs et extrêmement difficiles à pénétrer ».

Les petits États insulaires en développement, a déploré M. Harris, « sont de plus en plus marginalisés dans le système financier mondial ». Au cours du premier semestre de cette année, près de 16 banques dans cinq pays des Caraïbes ont perdu tout ou partie de leurs relations avec des correspondants bancaires, ce qui fait courir un risque vital à la vie financière de ces pays, dont l'économie dépend du tourisme. Il a appelé le G7, le G20 et les institutions financières internationales à réévaluer les méthodologies utilisées pour évaluer quand et si un pays est qualifié pour recevoir une aide concessionnelle ou accéder à certains types de fonds internationaux.

En matière de santé, le Premier Ministre a salué l'appui du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour le Partenariat pan-caraïbe contre le VIH/sida. Il s'est félicité d'avoir réduit de 97% la transmission de la mère à l'enfant à la naissance et d'avoir amélioré l'accès aux médicaments antirétroviraux. « Mais cette bataille est loin d'être gagnée », a-t-il averti.

M. BARNABAS SIBUSISO DLAMINI, Premier Ministre du Swaziland, a passé en revue les efforts de son pays pour la réalisation des objectifs de développement durable, notamment par des campagnes de sensibilisation du public, l'éducation et la formation professionnelle. Il a également intégré ces objectifs dans le cadre de développement national et a lancé les réformes institutionnelles nécessaires pour en faciliter la mise en œuvre qui reste toujours au stade « embryonnaire » et souffre d'un manque de moyens humains, technologiques et financiers.

L'éducation est l'un des secteurs qui fait l'objet d'une réforme de fond, pour en améliorer la qualité et y introduire les matières scientifiques et technologiques. Le secteur de la santé est également la cible d'une attention particulière et la couverture santé universelle nationale sera introduite.

La mise à niveau des infrastructures est essentielles pour « désenclaver le pays » a encore expliqué le Premier Ministre. En dehors du manque de moyens, d'autres défis au développement de son pays sont l'impact du VIH/sida et des changements climatiques. Le Swaziland traverse en effet une sécheresse sans précédent, ce qui se répercute directement sur l'insécurité alimentaire dont de nombreuses personnes souffrent à la fois au Swaziland et dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

En tant que pays fortement agricole, les changements climatiques ont un impact dévastateur au point où la sécheresse a été déclarée catastrophe nationale par le Gouvernement.

M. Dlamini a également passé en revue le rôle joué par son pays dans l'intégration régionale et continentale, en particulier sur le plan économique. Le Swaziland fait partie d'un certain nombre d'arrangements d'intégration économique et commerciaux de l'Afrique australe et de l'Est comme la SADC dont le trente-sixième sommet a eu lieu au Swaziland, le mois dernier.

Des accords commerciaux comme le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la zone de libre-échange tripartite ou les accords de partenariat économique (APE) ont ouvert des opportunités de marchés préférentiels pour le Swaziland, a expliqué le Premier Ministre, qui compte sur ceux-ci pour stimuler les capacités de production des pays de la région et soutenir l'industrialisation et l'emploi.

L'élan donné pour transformer le monde ne peut réussir que si aucune personne, aucune communauté, aucun pays et aucune région ne sont délaissés, a souligné M. Dlamini, pour lequel

tout un chacun a une responsabilité à assumer dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Avant de conclure, il s'est rallié aux multiples appels en vue de permettre à la « voix de l'Afrique d'être entendue au Conseil de sécurité » en lui accordant un siège permanent.

M. SAMIUELA 'AKILISI POHIVA, Premier Ministre des Tonga, s'est dit préoccupé par la santé des populations de son pays. Les gains tirés de l'exploitation des ressources naturelles qui devrait servir au développement sont plutôt orientés vers la gestion de la question des maladies non transmissibles, a-t-il expliqué. Cette « crise régionale », a fait l'objet d'un sommet en juin dernier.

En outre, avec des frontières poreuses, la criminalité transfrontalière est également devenue un fléau aux Tonga, avec notamment des conséquences néfastes pour la jeunesse du pays qui est exposée aux stupéfiants.

Le Premier Ministre a dit accorder une place de choix à l'objectif 14 de développement durable sur la conservation et l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins de développement durable. Il a souhaité que cet objectif soit complètement mis en œuvre d'ici à 2030. Il a en outre plaidé pour une meilleure protection des fonds marins, saluant au passage le travail que mène à ce sujet l'Autorité internationale des fonds marins où siège son pays.

Il a ensuite rappelé l'importance de la question des changements climatiques pour les Tonga, « une menace existentielle pour son pays ». Il a appelé à la création d'un poste de représentant spécial du Secrétaire général pour les changements climatiques, rappelant que les Tonga étaient le troisième pays le plus vulnérable aux effets négatifs des changements climatiques.

M. Pohiva a par ailleurs exprimé sa préoccupation sur le sort des habitants de la Papouasie occidentale en Indonésie. Il a rappelé qu'il avait évoqué les abus dont ils étaient victimes, l'an dernier, à la même tribune de l'Assemblée générale, précisant que rien n'avait changé depuis lors. Il a appelé à un dialogue ouvert et constructif avec l'Indonésie sur cette question.

M. PHAM BÌNH MINH, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Viet Nam, a déclaré que le multilatéralisme devait être renforcé, ainsi que le rôle de l'ONU. Il a préconisé une réforme de l'Organisation, y compris du Conseil de sécurité, afin d'assurer plus d'équité, de démocratie et de transparence. Le système de développement des Nations Unies doit être mieux financé et plus efficace. Le multilatéralisme, le droit international, la paix, la coopération et le développement, a-t-il poursuivi, sont également des éléments clés pour construire une région d'Asie et du Pacifique stable, prospère et pacifique.

Il a souligné que la région connaissait des risques de conflit, notamment dans la péninsule coréenne et en mer de Chine du Sud. Sur ce dernier point, il a invité toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à résoudre tous les différends par les moyens pacifiques, en accord avec le droit international, y compris la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

M. Minh a affirmé que le Viet Nam entendait mettre en œuvre les objectifs de développement durable en tenant compte des priorités nationales telles que la restructuration de l'économie et la transformation de son modèle de croissance, le développement d'infrastructures durables, tout comme le besoin de veiller à la justice sociale, de réduire les inégalités et de protéger l'environnement.

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, il a appelé les pays développés à prendre leur responsabilité et à assister les pays en développement, y compris le Viet Nam, notamment en matière de financement, de renforcement de capacités, de transfert technologique et de facilitations commerciales.

Le Ministre a également annoncé que le Viet Nam était candidat à un poste de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2020-2021.

« Le sang des Syriens n'a pas suffi à assouvir la soif du terrorisme », a asséné M. WALID AL-MOUALEM, Vice-Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la Syrie. Le terrorisme s'en prend aussi aux citoyens de nombreux pays, y compris ceux qui l'ont appuyé et sponsorisé, a-t-il dit. « Ces innocents payent pour les fautes de leurs gouvernements, qui ont ignoré les intérêts de leurs peuples et adopté des politiques à courte vue. »

Le terrorisme ne serait pas étendu à la Syrie sans l'appui extérieur de pays comme le Qatar et l'Arabie saoudite, a souligné M. Al-Moualem. Il a reproché à la Turquie d'avoir ouvert ses frontières à des dizaines de milliers de terroristes et de leur avoir fourni un appui logistique et des camps de formation avec la supervision des services de renseignement occidentaux. En Syrie, a-t-il affirmé, « nous combattons le terrorisme au nom du monde entier ». Chaque fois que l'Armée syrienne tue un terroriste étranger, elle épargne la vie d'innocents qui auraient pu périr dans un attentat terroriste perpétré par ce même terroriste retourné dans son pays.

Le Vice-Premier Ministre a critiqué ceux qui se réfèrent aux terroristes comme à « l'opposition armée modérée », alors qu'ils ont commis contre les Syriens des crimes et des massacres « non moins barbares que ceux de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et d'Al-Qaida ». Il s'est félicité des grandes avancées réalisées par l'Armée arabe syrienne dans sa guerre contre le terrorisme, « avec l'appui des amis du peuple syrien, notamment la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran et la résistance nationale libanaise ».

M. Al-Moualem a fermement condamné l'attaque lancée, intentionnellement selon lui, par des avions de guerre américains contre un site de l'Armée syrienne près de l'aéroport de Deir ez-Zor, le 17 septembre dernier, qui a permis à l'EIL d'en reprendre le contrôle. Il a également dénoncé l'incursion turque dans les territoires syriens « sous prétexte de contrer le terrorisme ».

Depuis le début de la crise en 2011, a-t-il insisté, le Gouvernement syrien est ouvert à une solution politique à travers un dialogue intersyrien qui permette aux Syriens de décider de l'avenir de leur pays sans ingérence étrangère. Il a réitéré son engagement vis-à-vis du processus de Genève, sous les auspices des Nations Unies.

Certains pays exploitent la tragédie humanitaire et la souffrance des Syriens, a regretté le Vice-Premier Ministre. Ils continuent, s'est-il moqué, de verser « des larmes de crocodile » et d'accuser la Syrie d'assiéger et d'affamer la population, alors que ce sont eux qui arment les terroristes, se servent des civils comme boucliers humains et empêchent la livraison de l'aide humanitaire ou la confisquent.

Par ailleurs, M. Al-Moualem a dénoncé les pratiques « agressives » d'Israël dans le Golan syrien occupé. Il a demandé à la communauté internationale d'obliger Israël à se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. AHMAD ZAHID HAMIDI, Vice-Premier Ministre de la Malaisie, a fait part des actions et mesures, d'ores et déjà, mises en place dans son pays pour réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le plan de développement actuel pour la période 2016-2020 est centré sur la personne et s'articule autour de trois grands principes qui sont la réalisation de revenus importants, l'inclusion et la durabilité.

Un comité de supervision de la feuille de route pour la réalisation nationale des objectifs de développement durable est sur le point d'être mis en place. Un accent particulier y est mis sur l'éducation et la formation professionnelle et technique, a précisé le Ministre, dont le Gouvernement mise sur le capital humain.

La Malaisie cherche également à devenir la capitale des start-ups de l'Asie. Le « Centre MaGIC », qui se trouve à Cyberjaya, a pour mission de créer un « écosystème propice » au développement des start-ups en Malaisie et au-delà, a-t-il expliqué. La nouvelle stratégie nationale « des océans bleus » se base sur la créativité et l'innovation. Par son truchement, 80 ministères et agences collaborent pour formuler des stratégies visant à transformer le pays, une action qui se fait en partenariat avec le secteur privé. Un exemple de ce projet est constitué par les centres de transformation urbains et ruraux qui permettent désormais au citoyen d'avoir un seul point focal pour tous les services publics.

Dans le domaine du volontariat, le Ministre a évoqué l'initiative malaisienne des « hôpitaux sans frontières » qui apporte des soins aux communautés défavorisées par le biais de cliniques communautaires.

En matière de changements climatiques, une réalité qu'il estime être l'une des plus grandes menaces pour la sécurité internationale, le Ministre a exhorté les États Membres à respecter sans plus attendre les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. La Malaisie s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 45% d'ici à 2030.

M. Hamidi a ensuite présenté son approche de la lutte contre le terrorisme qui « ne saurait être gagnée uniquement par la force et les mesures punitives ». Son pays a opté pour la « déradicalisation » et des programmes de réhabilitation pour modifier la conception de la vie des personnes radicalisées. À ce jour, le taux de succès de ces programmes est de l'ordre de 97,5%, a affirmé le Ministre, qui se dit disposé à partager avec les autres nations le module de « déradicalisation » malaisien.

« Jusque-là nous tâtonnons pour déterminer les véritables causes du terrorisme », a remarqué le Ministre, qui s'associe à tous ceux qui souhaitent des mesures collectives robustes et efficaces pour lutter contre ce phénomène. Ces efforts doivent toutefois être ancrés dans le respect de la Charte des Nations Unies et des principes de droit universellement reconnus, a-t-il précisé. « Ce n'est que lorsque la communauté internationale fera front commun qu'il sera possible de défier le terrorisme. »

Pour M. PASQUALE VALENTINI, Ministre des affaires étrangères et politiques de Saint-Marin avec fonction de Premier Ministre, l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été l'un des moments les plus marquants de l'histoire des Nations Unies. Ce programme est l'expression d'une volonté politique forte et consensuelle pour une vision commune de l'avenir du monde dans lequel nous souhaitons vivre.

Maintenant que le processus transformateur du nouveau modèle de développement durable est en cours, Saint-Marin salue l'engagement dont les États Membres ont fait preuve pour réduire le niveau des émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2020, et attache une attention particulière au Programme d'action d'Addis-Abeba ainsi qu'au mécanisme de suivi identifié par le Forum politique de haut niveau.

Le véritable défi consiste maintenant à traduire cette vision en actions concrètes parce qu'il s'agit là « de la réponse que les gens attendent » de l'Organisation des Nations Unies. Ses États Membres doivent assumer leurs responsabilités sans laisser leurs intérêts nationaux prendre le dessus sur les idéaux de solidarité et de respect des droits universels de chaque être humain, a poursuivi le Ministre.

Il a déploré la tournure des choses aux cours des dernières années avec ses guerres et conflits, la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent ainsi que du populisme et de l'intolérance, la crise humanitaire sans précédent et les déplacements massifs de personnes. Cette réalité pose un sérieux problème à la paix et la sécurité internationales mais également aux chances de succès du Programme 2030.

Citant dans ce contexte le conflit en Syrie, qui a causé la mort de plus de 270 000 personnes et 4,8 millions de réfugiés et 6,6 millions de déplacés internes en cinq ans, ou encore le fait que 130 millions de personnes dépendent aujourd'hui de l'assistance humanitaire, le Ministre a fait part des efforts de son pays pour contribuer concrètement à faire face à l'urgence humanitaire actuelle.

Son pays a apporté des contributions financières aux programmes internationaux et s'est associé au projet de couloirs humanitaires qui a été lancé par la communauté de Sant'Egidio, la Fédération des églises évangéliques et l'église Waldensian avec le soutien du Ministre des affaires étrangères italien.

De plus, Saint-Marin accueille quelques migrants, « une petite contribution de notre micro État avec beaucoup de détermination ». À plus grande échelle, le Ministre plaide pour une approche unie qui combine l'approche à long terme des objectifs de développement durable avec une approche à court terme qui vise à répondre aux situations d'urgence actuelles.

Une telle approche passe forcément, selon lui, par un changement culturel significatif pour prendre conscience du fait que nous faisons tous partie de la même famille humaine et pour reconnaître une culture de la compréhension mutuelle et de la coexistence pacifique avec toutes nos différences.

À cet égard, le Ministre a remercié le Secrétaire général pour avoir placé la protection et la promotion des droits de l'homme au cœur du Programme 2030.

Mme AURELIA FRICK, Ministre des affaires étrangères du Liechtenstein, a salué l'engagement collectif pris lundi dernier pour répondre à la crise des migrants et des réfugiés. « La migration devrait être un choix, pas une nécessité », a-t-elle dit. Elle a souligné l'importance de présenter la migration comme « une force positive », dans la mesure où les migrants contribuent à la diversité et à la richesse mondiale.

Indignée par les atrocités de masse qui sont l'un des principaux facteurs des déplacements massifs, Mme Frick a mentionné le Code de conduite sur les atrocités criminelles du Groupe ACT (Responsabilité, Cohérence et Transparence) auquel ont adhéré 112 États. D'après elle, le Code offre l'opportunité de « changer la culture politique au Conseil de sécurité », d'autant plus qu'il va de pair avec l'initiative du Secrétaire général « Les droits de l'homme avant tout ».

L'état de droit, sur lequel est centré l'objectif 16 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, a toujours été une priorité pour le Liechtenstein, a fait valoir la Ministre. Elle a réitéré son plein appui à la Cour pénale internationale (CPI), selon elle « le symbole le plus fort que l'impunité n'est plus une option ».

Un nombre suffisant d'États ayant ratifié les amendements au Statut de Rome de la Cour pénale internationale relatifs au crime d'agression (Amendements de Kampala), elle a souligné que ce régime « révolutionnaire » devrait être activé en 2017. Mme Frick a regretté que plusieurs États, dont la Syrie, restent en dehors de la juridiction de la Cour. Elle a qualifié de « crime atroce » l'attaque récente contre un convoi humanitaire à Alep.

« L'esclavage moderne n'est pas seulement l'un des plus grands scandales de notre époque. C'est aussi l'un des commerce les plus illégaux », a déclaré ensuite la Ministre, attirant l'attention de l'Assemblée sur le sort des 45 millions de personnes qui vivent aujourd'hui dans ces conditions. L'esclavage moderne génère des milliards de dollars, affecte tous les pays, mais les responsables échappent à toute responsabilité. Le Lichtenstein, a-t-elle assuré, s'est engagé à utiliser les données disponibles en la matière pour engager des poursuites pénales.

M. CHARLES FLANAGAN, Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'Irlande, a estimé que « cette partie du passé de l'Irlande est malheureusement le présent tragique que vivent d'autres peuples », faisant ainsi référence aux vagues migratoires venues d'Irlande, fuyant la famine pour trouver refuge à New York au cours des siècles passés.

Il a souligné que l'Irlande avait réagi aux vagues migratoires actuelles en déboursant 60 millions d'euros en soutien aux actions humanitaires onusiennes ciblant les réfugiés syriens. Le pays a également déployé des navires dans la Méditerranée afin de rechercher et secourir les naufragés. L'Irlande participe au programme d'accueil des migrants fuyant les conflits qu'a mis en place l'Union européenne.

L'Irlande est candidate à un poste de membre non permanent du Conseil de sécurité en 2020, a annoncé le Ministre, tout en appelant au soutien des États Membres. Il a en outre rappelé que le passé du pays, marqué par un conflit interne et un processus national de réconciliation, l'avait conduit à s'engager dans la prévention et la réconciliation post-conflit à travers le monde.

Le pays reconnaît également l'importance de l'autonomisation des femmes et entend renforcer son engagement en faveur de cette cause dès le 1er janvier prochain quand débutera son mandat à la Commission de la condition de la femme.

M. Flanagan a également plaidé pour la fin des conflits au Moyen-Orient et en Afrique. Il a invité les cinq membres permanents du Conseil de sécurité à se garder d'user de leur droit de veto dans des cas de génocide, de crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre. Il a par ailleurs appelé à une réforme de cet organe, souhaitant une représentation plus équilibrée entre les régions, notamment en ce qui concerne l'Afrique.

Mme LILJA DÖGG ALFREÐSDÓTTIR, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de l'Islande, a fait le parallèle entre les Islandais, un quart de la population de l'époque, qui ont émigré au Canada et aux États-Unis au XIXe siècle pour y construire une vie meilleure, et les millions de personnes déplacées d'aujourd'hui, qui ont quitté leurs foyers pour échapper aux conflits et aux catastrophes.

Face à la crise humanitaire actuelle sans précédent, « nous devons tous répondre présent ». L'Islande, un pays de 330 000 personnes, a contribué à la fois financièrement aux efforts des institutions pertinentes mais aussi en accueillant plus de 100 réfugiés syriens en 2016, ce qui correspondrait proportionnellement à 100 000 réfugiés pour un pays comme les États-Unis, a précisé la Ministre.

Même si le Moyen-Orient et l'Afrique sont les plus touchés par le terrorisme et l'extrémisme violent, aucun pays n'est à l'abri et le terrorisme est de retour en Europe, a-t-elle noté. La portée et la complexité de cette menace sont énormes et il faut agir ensemble en tant que communauté internationale.

Pour cela, il faut commencer par améliorer la coordination au sein des Nations Unies, a estimé la Ministre, soulignant la nécessité de contrecarrer les narratives et idéologies extrémistes et d'identifier les moteurs internes et externes de l'extrémisme violent et du terrorisme en associant les femmes à toutes les étapes de ce combat.

Pour elle, l'éducation est une condition préalable à la bonne gouvernance. « Si les gens ne connaissent pas leurs droits, ne savent pas comment avoir accès à la justice et ne comprennent pas les points de vue des autres, il sera très difficile de construire des sociétés inclusives et pacifiques. » Fort de ce principe, l'éducation est devenue l'un des piliers de la coopération en matière de développement de l'Islande.

La Ministre a également regretté que les droits de l'homme des femmes restent toujours à la traîne dans de nombreux pays et que les femmes restent sous représentées dans les sphères politiques, puisqu'elle même fait partie de la poignée de 30 ministres des affaires étrangères femmes dans le monde.

Allant plus loin dans son propos, la Ministre a souligné que pour avoir des sociétés résilientes et saines, il faut veiller au respect et intérêts de tous, y compris les femmes, les groupes minoritaires et les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres.

Activement engagée dans la mise en œuvre des cadres nécessaires à la traduction des objectifs de développement durable dans le contexte national, l'Islande va soumettre son évaluation nationale d'ici deux ans, a annoncé la Ministre. Elle a également précisé qu'elle avait soumis l'instrument de ratification de l'Accord de Paris cette semaine.

M. SIRODJIDIN ASLOV, Ministre des affaires étrangères du Tadjikistan, a dit que la communauté internationale n'avait pas connu de succès dans les questions de paix et de sécurité. Des conflits armés continuent de poser des menaces croissantes dans différentes régions du monde. Le Ministre a ainsi exhorté la communauté internationale à trouver de nouvelles voies pour restaurer la stabilité et assurer le développement.

Il a souligné la nécessité de développer des mécanismes nationaux, régionaux et internationaux visant à l'élimination des infrastructures, les réseaux de financement et le soutien logistique, le recrutement, la propagande de violence et à contrecarrer l'utilisation des technologies de communication et d'information à des fins terroristes par les groupes terroristes.

Plus encore, il est essentiel de trouver ensemble des solutions pour résoudre la pauvreté et les impacts négatifs de la mondialisation, prévenir et résoudre les conflits. Il a fait état aussi de la nécessité de renforcer le dialogue interculturel et interreligieux, la confiance mutuelle et la tolérance.

La prévention du trafic de drogue, qui est devenu un terreau pour le terrorisme et le crime organisé, exige des actions concertées de la communauté internationale. La lutte contre le trafic de drogue est une part de la lutte contre le crime organisé, le terrorisme, l'extrémisme violent, a-t-il dit, affirmant que la coopération internationale sur le contrôle de la drogue restera l'une des priorités du Gouvernement du Tadjikistan.

Par ailleurs, le Tadjikistan soutient les efforts internationaux et régionaux visant à restaurer et à renforcer la paix et la stabilité au Moyen-Orient, y compris les efforts visant à la reprise et l'accélération de négociations crédibles dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient.

Le Tadjikistan soutient également la stratégie internationale pour un règlement global et à la reconstruction postconflit en Afghanistan. Il a mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'appui au Gouvernement afghan, en particulier pendant la Décennie de transformation de l'Afghanistan 2015-2025.

Sur le plan national, a été entamé le processus de transformation avec un nouveau programme reflétant les espoirs d'un avenir décent et sûr pour tous. Il a souligné l'importance de mobiliser des ressources financières supplémentaires, y compris l'aide publique au développement. Il est

aussi important de redynamiser le commerce international et les investissements qui sont les moteurs de la croissance, et d'encourager et de promouvoir le transfert de technologies.

À cet égard, le Ministre a insisté sur le renforcement et le soutien aux pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (PEID). Le Tadjikistan soutient l'initiative « Énergie durable pour tous » du Secrétaire général.

M. PRAKASH SHARAN MAHAT, Ministre des affaires étrangères du Népal, a mis en relief les réussites de son pays dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. La pauvreté a été réduite de moitié; les taux de mortalité maternelle et infantile ont diminué et la scolarisation des enfants, y compris des filles, a augmenté. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fait aujourd'hui partie des plans nationaux de développement.

Le Népal est le pays natal de Bouddha, a rappelé M. Mahat, et, dans cet esprit, il appuie le dialogue entre les civilisations. Il accueille le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique. Depuis toujours, il est engagé dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Le Ministre a estimé que le succès des missions de paix dépendait de l'unité politique du Conseil de sécurité, de mandats clairement définis, de ressources adéquates, de la sûreté et de la sécurité du personnel, d'une collaboration renforcée avec les pays contributeurs de troupes et d'une stratégie de sortie claire. À son avis, les pays contributeurs devraient aussi avoir l'opportunité d'occuper des postes de leadership, tant sur le terrain qu'au Siège.

« La nouvelle constitution du Népal contient une liste impressionnante de droits de l'homme », a assuré M. Mahat. La peine de mort a été abolie et la Commission nationale des droits de l'homme ainsi que d'autres organes constitutionnels indépendants s'attachent à promouvoir et à protéger ces droits dans toutes les sphères de la vie publique. De plus, la Commission d'enquête sur les personnes disparues et la Commission vérité et réconciliation remplissent leur mandat de manière impartiale. Le Népal a présenté sa candidature pour occuper un siège au Conseil des droits de l'homme à compter de 2018.

En tant que pays d'origine, avec plus de trois millions de travailleurs migrants, le Népal attache une grande importance à la protection des droits de ces personnes, a poursuivi le Ministre. Bien qu'il ne soit pas partie à la Convention sur les réfugiés de 1951 et à son Protocole de 1967, il a toujours accueilli des réfugiés pour des motifs humanitaires.

M. Mahat a évoqué les contraintes qui pèsent sur les pays en développement sans littoral et souhaité l'application robuste des programmes d'action d'Istanbul, de Vienne et d'Addis-Abeba, ainsi que du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Pays himalayen, le Népal est en effet confronté à la fonte des glaciers et à des crues brutales. Il a estimé que la justice climatique, fondée sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée, devrait être au cœur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

M. JEAN-CLAUDE GAKOSSO, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, a déclaré que les efforts consentis par son pays, en vue de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, avaient besoin d'être soutenus par la communauté internationale, notamment par le biais de mécanismes financiers tels que le Fonds vert pour le climat, le Fonds bleu, le Fonds d'adaptation, et le Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale.

Il a salué la décision prise au cours du dernier Sommet du G20 en Chine de soutenir l'industrialisation des pays en développement, notamment en Afrique. Il a souligné que cette

industrialisation était tributaire de l'offre en énergie, c'est pourquoi le Congo souscrit pleinement aux projets d'électrification du continent africain actuellement en discussion.

M. Gakosso a affirmé que la gravité de la situation au Soudan du Sud nécessitait aujourd'hui le déploiement rapide de la force de protection régionale sous le mandat du Conseil de sécurité. Il a salué le succès de la transition politique en République centrafricaine dont l'épilogue fut l'élection présidentielle. Il a déploré les événements tragiques qui ont secoué Kinshasa et endeuillé le peuple de la République démocratique du Congo (RDC) il y a une semaine.

Le Ministre a invité « ses frères congolais à privilégier la recherche de solutions pacifiques, notamment par le biais d'un dialogue inclusif ». Pour le Gabon, il a formé le vœu de voir le peuple sortir réconcilié de cette preuve douloureuse de l'élection présidentielle et des heurts qui s'en sont suivis.

S'agissant du Congo, le Ministre des affaires étrangères a parlé de la nouvelle constitution adoptée le 25 octobre dernier, offrant ainsi au pays une constitution plus adaptée aux exigences de l'état de droit. Il a expliqué que ce nouveau texte « renforce le principe de séparation des pouvoirs, consacre l'indépendance de la justice, abolit la peine de mort, mise sur la parité hommes-femmes, reconnaît les droits fondamentaux des peuples autochtones et pose les jalons d'une démocratie participative ».

M. ERLAN ABDYLDAYEV, Ministre des affaires étrangères du Kirghizstan, a déclaré que, le 31 août dernier, son pays avait célébré le vingtième anniversaire de son indépendance, marquée par des réalisations considérables et des défis qui ne l'étaient pas moins. « Nous avons fait le choix de la démocratie parlementaire en octobre 2015, date à laquelle s'est déroulé le premier scrutin législatif de notre histoire », a déclaré le Chef de la diplomatie kirghize, précisant que l'élection présidentielle se tiendra en 2017.

Il s'est félicité de constater que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 avait été élaboré sur la base des leçons apprises de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les priorités de son pays sont la réduction de la pauvreté, la croissance économique, l'énergie et la protection de l'environnement, a poursuivi M. Abdyldayev, qui a annoncé qu'hier, son pays avait signé l'Accord de Paris, alors que les conséquences de la hausse des températures se traduisent d'ores et déjà au Kirghizstan par la fonte des glaciers et la montée des eaux.

Le Ministre a estimé à 35 millions de dollars le montant des dégâts annuels imputables aux changements climatiques au niveau national, faisant état d'une dégradation de la biodiversité des écosystèmes. Il a également déploré le fait que la population des léopards des neiges, espèce protégée, soit passée de 600 à 300 spécimens.

Le développement durable, a fait observer M. Abdyldayev, dépendra de notre capacité à garantir la sécurité et la paix. Malheureusement, a-t-il regretté, les conflits se multiplient et les relations entre « les deux plus grandes puissances mondiales » se détériorent. Nous estimons, a-t-il dit, que celles-ci doivent surmonter leurs désaccords.

Pour le Kirghizstan, il est indispensable de fournir aux États une aide dans le cadre de l'application du Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, présenté par le Secrétaire général plus tôt cette année, en privilégiant des mesures de prévention et en favorisant le dialogue national. Dans cet esprit, en septembre dernier, ont été organisés sur les rives du Lac Issyk-Koul, les premiers Jeux mondiaux nomades, consacrés aux sports ethniques pratiqués entre les pays d'Asie Centrale.

D'une manière générale, le Kirghizstan, a insisté le Ministre, est favorable à l'inclusion, dans la résolution annuelle que préparera cet automne l'Assemblée générale sur le dialogue interculturel, d'une disposition relative à ces Jeux.

Force est de constater que nous sommes loin d'avoir résolu les problèmes en Asie centrale, a poursuivi M. Abdyldayev. Il a jugé essentiel pour la stabilité régionale de garantir la « stabilité transfrontière », en expliquant qu'il fallait veiller à ce que les États ne se développent pas aux dépens de leurs voisins. Ainsi, a fait observer le Ministre, les pays d'Asie centrale doivent avoir un point de vue commun « sur ce qu'ils entendent par exploitation des ressources aquatiques ». Autre facteur de stabilité régionale selon lui: c'est la résolution des questions de fond et des différends par des recours pacifiques et politiques, « par la recherche de compromis ».

En conclusion, le Kirghizstan a regretté que ce soit les 15 membres du Conseil de sécurité qui décident de toutes les questions de paix et de sécurité internationales. Voilà pourquoi une réforme de cet organe est urgente pour refléter les changements géopolitiques survenus au cours des 70 dernières années.

M. EMMANUEL ISSOZE-NGONDET, Ministre des affaires étrangères, de la francophonie et de l'intégration régionale du Gabon, a affirmé que la présente session se tenait au lendemain d'une élection présidentielle disputée. Les résultats définitifs proclamés hier soir ont confirmé la réélection de M. Ali Bongo Ondimba.

Le Président a appelé à un dialogue inclusif, à la réconciliation et à l'union. Reconstruire le lien social et l'unité du pays est l'exigence du moment. Préserver la paix et la stabilité du pays est le défi. Le Ministre a invité la communauté internationale à l'accompagner dans cet effort dont l'objectif final visé est la consolidation de l'état de droit, de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Engagé dans la procédure de ratification de l'Accord de Paris sur le climat, le Ministre a promis de tout mettre en œuvre pour faire parvenir les instruments de ratification de son gouvernement dans les meilleurs délais.

Il est difficile aujourd'hui de parler des résultats de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) sans parler des enjeux de la COP22. L'enjeu principal sera de relever le défi du développement énergétique de l'Afrique. Il est temps que nous nous employons à concrétiser toutes les initiatives et tous les programmes annoncés, a-t-il dit.

En ce qui concerne la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Gabon a créé l'Agence pour la promotion des investissements et des exportations qui est chargée de concevoir des stratégies harmonieuses d'amélioration du climat des affaires et d'appliquer des méthodes de gestion rigoureuse et appropriée des ressources naturelles.

Mme FRANCINE BARON, Ministre des affaires étrangères de la Dominique, s'est inquiétée des graves conséquences des changements climatiques sur la survie même des petits États insulaire en développement (PEID). Elle a dit l'urgence de s'appuyer sur l'Accord de Paris, alors que nous nous dirigeons vers la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22) à Marrakech, au Maroc, en décembre prochain.

Elle a rappelé qu'il y a un an, la tempête tropicale Erika avait coûté la vie à 30 Dominicains et détruit de nombreuses infrastructures du pays en causant des dégâts estimés à 480 millions de dollars. Elle a précisé que les PEID continuaient de souffrir de manière disproportionnée des

conséquences des changements climatiques. Elle a dit l'importance de créer un fonds international sur les risques de catastrophes naturelles pour fournir l'appui financier nécessaire aux PEID affectés par ces catastrophes.

Elle a noté que le Fonds sur les risques de catastrophe de la Banque de développement des Caraïbes et le Dispositif mondial pour le relèvement après catastrophe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) demeuraient de bons points de départ. Néanmoins, elle a regretté l'insuffisance des niveaux de financement de ces fonds pour faire face à toute l'amplitude des catastrophes naturelles.

Elle a expliqué que le Premier Ministre dominicain avait proposé la création d'un fonds de réduction des effets des catastrophes et de relèvement dont le financement proviendrait des revenus des gouvernements et des bénéfices de leurs investissements dans les énergies renouvelables.

Par ailleurs, la Ministre dominicaine des affaires étrangères a dit l'urgence d'actions internationales pour protéger la santé des océans. Elle a appelé les petits et grands pays à mieux coordonner leurs efforts dans ce sens, avant de saluer l'initiative italienne « Amis des océans » et celle plus récente du Secrétaire d'État américain John Kerry.

Elle a rappelé que la récente Conférence de Washington sur les océans avait été l'occasion d'attirer l'attention sur le niveau de destruction des océans, lié à la pollution marine et aux activités humaines en général. Face à ce constat, elle a dit la nécessité de réponses mondiales innovantes, dont une sensibilisation et une éducation permettant de souligner les meilleures pratiques.

Elle a salué les efforts des pays qui ont promu le concept de « We are the Oceans » qui vise à traiter les questions de sécurité alimentaire, de consommation et production durables, de protection des océans et biodiversité dans une démarche visant à atteindre les objectifs de développement durable liés à cette question.

M. PERFECTO R. YASAY, Secrétaire d'État aux affaires étrangères des Philippines, a saisi l'occasion du débat général pour renouveler son engagement en faveur de la paix. Il y a cinq mois, a-t-il rappelé, le peuple philippin a élu un nouveau dirigeant, le Président Rodrigo Roa Duterte, qui a déclaré que l'état de droit et le respect des procédures régulières prévaudraient à tout moment de son mandat.

« De manière évidente, nous serons guidés par les normes et procédures prévues par la loi pour nous acquitter des importantes responsabilités que nous a confiées l'électorat philippin », a promis M. Yasay, qui a dit que son gouvernement était déterminé à libérer le pays de la corruption, en éradiquant notamment la production et la distribution de stupéfiants illicites, « dans le respect de l'état de droit ». « Notre adhésion à la primauté de la loi est reflétée par une Constitution qui consacre pleinement les droits humains et la valeur et la dignité de chaque personne », a insisté le Chef de la diplomatie philippine.

Nos actions ont, toutefois, fait la une des médias nationaux et internationaux pour les « mauvaises raisons », a-t-il dit. Par conséquent, le Secrétaire d'État a exhorté « chacun » à nous permettre de relever nos défis nationaux, sans ingérence, et de prendre part à la communauté des nations qui peuvent collectivement transformer le monde et améliorer la qualité de vie de l'humanité tout entière, dont plus de 100 millions de Philippins.

Nous n'avons jamais donné et ne donnerons jamais à nos agences d'application des lois le droit de « tirer pour tuer » sur un individu suspecté de se livrer à des crimes liés au trafic de stupéfiants, a-t-il assuré. « Néanmoins, dans le cadre de nos règles d'engagement, notre police

a le droit de se défendre lorsque la vie de ses officiers est menacée. Les exécutions extrajudiciaires n'ont pas de place dans notre société et dans notre système de justice pénale », a déclaré M. Yasay.

Après avoir apporté le soutien de son pays aux trois piliers du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Chef de la diplomatie philippine a indiqué que son pays figurait parmi les 22 nations « pionnières » à s'être portées volontaires, lors du Forum politique de haut niveau, pour présenter ses initiatives dès la première année de mise en œuvre du Programme.

Il a par ailleurs réitéré son appel à la « justice climatique » et au respect du principe d'équité et de responsabilités communes mais différenciées dans la mise en œuvre des obligations de l'Accord de Paris.

Le Secrétaire d'État a ensuite salué la décision du tribunal d'arbitrage de la Cour permanente d'arbitrage concernant les différends en mer de Chine, qu'il a estimée « définitive et contraignante pour toutes les parties concernées ». Les Philippines, a-t-il souligné, sont attachées au principe de non-militarisation dans la conduite de toutes ses activités, à la liberté de navigation et à l'adoption d'un code de conduite efficace.

M. ABDULLAH BIN ZAYED AL NAHYAN, Ministres des affaires étrangères des Émirats arabes unis, a déclaré que le terrorisme était un problème mondial qui ne se limitait à aucun pays ni à aucune région. Il a dit que la lutte contre le terrorisme était de la responsabilité de tous les États sans exception.

Malgré l'accord nucléaire intervenu entre l'Iran et le groupe dit « P5+1 » (Allemagne, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni) le Ministre des affaires étrangères émirati a regretté que Téhéran continue à miner la sécurité dans la région par le biais d'une rhétorique agressive, une ingérence permanente dans les affaires de pays tiers, la poursuite de son programme de missiles balistiques et la fourniture d'armes à des milices.

Par ailleurs, le Ministre a estimé qu'il était impossible de résoudre le conflit syrien par la force avant d'ajouter que la situation de ce conflit était aggravée par l'ingérence de l'Iran et de ses milices terroristes en Syrie.

Soulignant les efforts de son pays pour que les jeunes ne tombent pas dans le piège de l'extrémisme religieux, le Ministre a fait état de la création du Centre *Hedayah* pour combattre l'extrémisme et du « Centre *Sawab* » en coopération avec les États-Unis. Il a aussi cité la mise en place dans les Émirats d'un Conseil musulman des anciens et d'un Forum de la paix dans les communautés musulmanes « pour montrer le vrai visage de l'Islam ».

Le Ministre a également abordé le contentieux opposant son pays à l'Iran au sujet des trois îles du Golfe (Abou Moussa, Grande et Petite Tunb) occupées par ce dernier depuis 1971 en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies. Il a exhorté l'Iran à accepter un arbitrage international et à rendre ces îles aux Émirats arabes unis dans le souci de préserver les relations amicales de bon voisinage dans la région du Golfe. Il a insisté sur le fait que son pays ne renoncerait jamais à son droit souverain sur ces trois îles, avant d'en appeler au respect des principes du droit international.

M. IBRAHIM AHMED ABD AL-AZIZ GHANDOUR, Ministre des affaires étrangères du Soudan, a commencé son intervention par dire que la réalisation du développement durable exigeait des partenariats dans lesquels doivent s'engager l'ensemble des parties prenantes internationales.

Réaffirmant son attachement à l'Organisation des Nations Unies, il a expliqué que celle-ci devait être réformée pour lui permettre de mettre enfin en œuvre la justice et le développement dans le

monde entier. Le Ministre a ainsi appelé de ses vœux des mécanismes judiciaires impartiaux qui ne soient ni politisés ni sélectifs, annonçant l'intention des pays africains de se retirer du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI).

Son gouvernement, a assuré M. Ghandour, a tout entrepris pour faire régner la paix au Darfour, qui serait selon lui devenu une région « sûre et stable ». Il a demandé la mise en œuvre dans les meilleurs délais de la stratégie de sortie de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), puisqu'il n'y a selon le Soudan plus de raison à sa présence. La Mission serait pour Khartoum « bien plus utile » dans d'autres théâtres de conflit.

Évoquant le développement durable, le Chef de la diplomatie soudanaise a rappelé l'initiative lancée par le Président Omar Al-Bashir en matière de sécurité alimentaire, initiative adoptée lors du Sommet de Charm el-Cheikh de 2016. Il a dit que son gouvernement comptait pleinement respecter ses engagements en vue de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, plaidant toutefois pour un effacement de la dette extérieure soudanaise, qui entrave ses efforts.

En coopération avec les partenaires internationaux, a-t-il poursuivi, nous devons redoubler d'efforts pour endiguer le phénomène du terrorisme, en nous penchant sur les causes profondes, notamment l'exclusion et la marginalisation, ainsi que le « déni des peuples à l'autodétermination ».

L'avenir de son pays, a estimé M. Ghandour, est tributaire de l'éradication de plusieurs fléaux connexes, comme la criminalité organisée et des trafics de stupéfiants, qui transitent par son territoire. Il a assuré que des législations avaient été adoptées à cette fin.

Le Ministre s'est ensuite élevé contre la « dernière colonisation dans le monde » au Moyen-Orient et la nécessité de réaliser la solution des deux États, Israël et la Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale. Partisan d'un règlement pacifique de la situation en Syrie, le Soudan a appelé en conclusion les liens qui l'unissent au pays « frère » du Soudan du Sud.

M. PRAK SOKHONN, Ministre principal, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Cambodge, a estimé qu'un mot résumait le tragique de notre monde: violence. Violence guerrière ou faite aux civils, notamment les enfants, mais aussi violence envers les espèces vivantes et la planète. Nos générations méritent mieux que l'état du monde actuel, a poursuivi le Ministre, qui a mis l'accent sur la nécessité d'une sécurité collective et la nécessité d'un monde multipolaire.

À cet égard, il a demandé une adaptation du système mis en place en 1945 et aujourd'hui ébranlé, y compris une réforme du Conseil de sécurité. Le Cambodge, qui a été victime d'une « guerre par procuration », et est trop souvent pressé de choisir un camp, entend « porter la voix de ceux qu'on n'écoute guère, mais qui sont toujours les premiers à souffrir des choix géopolitiques ».

Face au terrorisme, le Ministre a posé la question des causes, y compris la colère face à trop d'injustice et une trop fréquente pratique du deux poids, deux mesures dans les décisions prises. Il a appelé à la cohabitation religieuse en citant le Cambodge en exemple et a rappelé la tragédie du peuple palestinien qui nourrit la révolte « et, chez les plus indignés, la haine ».

Il a aussi noté les progrès apportés par la mondialisation et l'ouverture des marchés, mais a aussi constaté les « dangers réels » provoqués par les droits conférés aux entreprises qui peuvent se déplacer à leur guise et exercent un « chantage permanent à la délocalisation » envers les pays qui cherchent à améliorer les conditions de vie de leurs travailleurs.

M. Sokhonn s'est réjoui de l'Accord de Paris sur le climat, mais a averti qu'il devait déboucher sur des actions concrètes entreprises par tous. « Il arrive qu'on triche avec les traités mais on ne triche pas avec la planète », a-t-il ajouté, en précisant que son pays avait achevé hier le processus de ratification de l'Accord de Paris. De même, il a salué l'ambition des objectifs de développement durable, mais a ajouté qu'elle devait s'accompagner d'une véritable volonté politique.

Le Ministre s'est enfin élevé contre les institutions internationales, les parlementaires occidentaux et les organisations non gouvernementales qui pointent son pays du doigt. Se présentant comme « un survivant des rizières de Pol Pot » et un pays « transformé en un immense camp de travaux forcés après avoir été complètement détruit par les bombardiers américains », il a rappelé l'état dans lequel son pays et sa population se trouvaient en 1979.

C'est là, a-t-il affirmé, « un passé qui ne passe pas et affecte encore très profondément le présent ». Il a donc dénoncé tous ceux qui « érigent la moindre de nos faiblesses en crimes d'État » et a rappelé les progrès réalisés dans les domaines de la santé, de l'éducation ou encore des infrastructures, la lutte contre le VIH/sida et le paludisme et l'éradication des mines et autres explosifs de guerre, dont le Cambodge a fait son « dix-huitième objectif de développement durable ».

M. Sokhonn a conclu en rappelant que le Cambodge avait adhéré au réseau des États engagés dans la volonté de prévenir les crimes de masse et désigné un correspondant national.

Mme MAXINE PAMELA OMETTA MCCLEAN, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade, a repris le thème de ce débat général, « Une nouvelle impulsion pour transformer notre monde », pour mettre l'accent sur la nécessité d'agir maintenant pour faire le Programme de développement à l'horizon 2030 une réalité. Le partenariat et la collaboration en sont les clefs, en particulier pour les petits États insulaires en développement (PEID).

Le rapport sur le développement humain 2016 dans les Caraïbes, lancé la semaine dernière, souligne la « situation unique » des PEID. Trois questions émergent de ce rapport: vulnérabilité, résilience et durabilité.

Le Gouvernement de la Barbade a mis au point et en œuvre des stratégies pour renforcer la résilience sociale, économique et environnementale conformément à sa philosophie de développement et de croissance. Elle repose sur quatre piliers pour soutenir une « Barbade qui est équilibrée au plan social, viable dans le domaine économique, rationnelle dans l'environnement et caractérisée par la bonne gouvernance ».

Le Gouvernement a aussi élaboré un Cadre politique national sur les changements climatiques qui est en symbiose avec sa politique de développement durable pour faire face aux questions d'adaptation climatique et d'atténuation.

Il a également mis en place une stratégie nationale de gouvernance des océans fondée sur la gestion durable de l'espace maritime et de l'utilisation durable des ressources marines et des ressources non vivantes.

Comme nous cherchons à protéger et préserver nos océans et mers pour les futures générations, notre objectif ultime vise à faire de la Mer des Caraïbes « une zone spéciale dans le contexte du développement durable », a dit la Ministre.

Pour cela, la Barbade est résolue à surpasser les obstacles: les politiques unilatérales et unidimensionnelles des agences internationales de développement qui pénalisent le progrès dans le développement humain et qui ignorent nos vulnérabilités; les impacts négatifs des

décisions économiques et financières des institutions financières internationales et autres institutions; et les attaques persistantes et injustifiées des services financiers internationaux accompagnées d'imposition d'énormes conditionnalités.

M. ALAIN AIMÉ NYAMITWE, Ministre des relations extérieures et de la coopération internationale du Burundi, a assuré de la volonté de son gouvernement de dialoguer en précisant que son pays avait participé à toutes les réunions organisées par la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Il a précisé que le 8 septembre dernier, l'ancien Président tanzanien Benjamin Mkapa avait présenté un rapport sur le processus en cours, en notant que les pays d'Afrique de l'Est réunis dans le cadre d'un sommet extraordinaire de la Communauté d'Afrique de l'Est décideraient de la marche à suivre dans les semaines et mois à venir.

Il a dit la pertinence des résolutions 2248 (2015) et 2279 (2016) du Conseil de sécurité en assurant que son gouvernement rejetait la violence et assurait les droits de l'homme. Il a précisé que la commission de réconciliation avait présenté cinq points de discussion aux citoyens burundais

En revanche, le Ministre burundais s'est dit stupéfait par le manque de consensus qui a marqué l'adoption de la résolution 2303 (2016) du Conseil de sécurité qui a autorisé le déploiement de 228 policiers des Nations Unies avec pour mandat de rendre compte de la situation sécuritaire et des violations des droits de l'homme au Burundi.

Il a souligné l'amélioration de la situation en expliquant que 90 000 réfugiés burundais sont rentrés au Burundi au cours des quatre derniers mois. Il a demandé aux pays voisins de faciliter le rapatriement volontaire de tous les réfugiés burundais. Il a précisé que le dernier rapport du groupe d'experts des Nations Unies sur la République démocratique du Congo (RDC) ne laissait aucun doute sur les activités de groupes violents qui s'attaquent au Burundi.

Par ailleurs, Il a jugé que la lutte contre le terrorisme devait être menée avec plus de conviction au niveau international avant de rappeler que 5 000 soldats de la paix du Burundi étaient présents en Somalie. Il a regretté les tentatives d'ingérence étrangère permanentes dans les affaires intérieures burundaises.

M. Nyamitwe a rappelé que le Burundi était un pays souverain depuis le 1er juin 1962 et que les trois groupes ethniques qui le composent, y vivent en toute égalité.

M. ABDUSALAM HADLIYEH OMER, Ministre des affaires étrangères et de la promotion des investissements de la Somalie, a dit que son pays avait fait des progrès considérables et sans précédent, pouvant espérer un avenir meilleur. La Somalie, après 20 ans d'instabilité, renoue avec le progrès et la prospérité. « Nous écrivons un nouveau chapitre de notre histoire qui est caractérisé par l'espoir, une gouvernance inclusive et le développement », a-t-il dit.

« Nous avons fait des progrès concrets dans les domaines clefs des élections, de la formation de l'État, de la sécurité et du développement économique », a ajouté le Ministre. La Somalie est en train de gagner la guerre contre le terrorisme international et contribue à la création d'un monde sûr grâce à la coopération sécuritaire avec ses partenaires internationaux.

Avec l'appui de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), les forces armées ont défait militairement les Chabab, a-t-il en outre expliqué. Ces quatre dernières années, l'Armée nationale et l'AMISOM ont repris des villes clefs de Somalie. Les Chabab ne contrôlent plus que moins de 10% du territoire national. Ces derniers mois, les principaux dirigeants des Chabab ont été tués, d'autres ont fait défection, et leur idéologie violente est rejetée par le peuple.

Le Gouvernement et le peuple somaliens sont décidés à créer un pays sûr. La lutte contre les idéologies de la haine qui radicalisent les jeunes vulnérables est importante pour gagner définitivement la paix dans le monde, a assuré M. Omer, ajoutant que le 12 septembre 2016, le Président, M. Hassan Sheikh Mohamud, avait lancé la Stratégie nationale et le plan d'action pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent en Somalie.

Le Gouvernement avec les régions administratives démocratiquement formées depuis 2012 ont adopté un mécanisme électoral crédible, transparent et inclusif qui ouvre la voie au suffrage universel avant 2020.

Le Gouvernement fédéral est déterminé à assurer un processus électoral régulier, pacifique, inclusif et amélioré pour une transition démocratique pacifique en novembre 2016. Nous défendons également un quota de 30% pour les femmes au Parlement comme leur représentation et participation politique est importante pour le progrès national, a ajouté le Ministre. Ce sont là les premiers pas de la mise en œuvre de la feuille de route pour 2020 pour le suffrage universel en Somalie et la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

À cet égard, le Gouvernement a élaboré un plan national de développement centré sur les gens et qui se concentre notamment sur une politique étrangère visant à promouvoir les investissements. Il a adopté le Code d'investissement le plus compétitif au monde dans tous les secteurs.

Réitérant le retour de la stabilité et du progrès, le Ministre a indiqué que la Somalie avait accueilli le dernier sommet de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), à Mogadiscio, et avait organisé les premiers examens nationaux de l'enseignement secondaire depuis la guerre civile.

Le Gouvernement travaille également d'arrache-pied pour le retour volontaire avec succès des réfugiés somaliens du Kenya, pour participer aux efforts de reconstruction du pays.

M. MOHAMED ASIM, Ministre des affaires étrangères des Maldives, a déclaré que son pays était parvenu à sa situation actuelle grâce à un investissement continu dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Pour les Maldives, le meilleur moyen d'assurer le développement est de se concentrer sur sa population, sachant qu'aucun investissement n'est plus rentable que celui fait dans les femmes et les filles. Les femmes peuvent et doivent contribuer à notre économie et à notre société. Le pays veut aussi accueillir les personnes handicapées et investir dans sa jeunesse.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a fixé des objectifs pour tous les pays, mais si les responsabilités sont communes, il faut aussi tenir compte de la réalité des situations spéciales, a poursuivi M. Asim.

En tant que petit État insulaire en développement, les Maldives sont particulièrement exposées aux chocs extérieurs. Or, la mesure du développement par le produit intérieur brut (PIB) par habitant ne tient pas compte de ces circonstances. La communauté internationale doit donc réévaluer la manière dont est évalué le développement. Le fait que les Maldives ont quitté le statut de pays moins avancé ne signifie pas que les défis ont été surmontés d'un seul coup. Pour construire les infrastructures importantes dont elles ont besoin, les Maldives ont besoin d'un financement dont elles sont désormais privées.

Les effets des changements climatiques représentent une menace existentielle pour les Maldives, a affirmé M. Asim, qui a rappelé que son pays avait demandé depuis des décennies au monde d'agir sur cette question, longtemps seul parmi un océan de sceptiques. Comme

beaucoup d'autres PEID, les Maldives ont été parmi les premiers États à ratifier l'Accord de Paris sur le climat. Elles s'alarment aujourd'hui d'une nouvelle crise: l'état des océans. Là aussi, il faut une réponse collective, et la Conférence sur les océans de juin 2017 constitue une occasion.

Il ne peut y avoir de développement sans paix et cela n'est nullement plus évident qu'en Palestine, a poursuivi M. Asim, pour qui la solution des deux États est la seule viable. Rappelant que les murs et les barbelés n'arrêtent pas la violence, le Ministre a dénoncé la xénophobie et l'islamophobie pratiquées au nom de la sécurité. Les Maldives rejettent le terrorisme et le radicalisme, et notamment tous les actes de violence commis au nom de l'Islam, qui sont en fait anti-islamiques.

Si l'Organisation des Nations Unies est la mieux placée pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ses organes principaux doivent être plus représentatifs, a encore déclaré le Ministre, qui a regretté que son pays soit souvent sous-représenté. Chaque État Membre de l'Organisation doit avoir l'occasion d'y contribuer et avoir une chance d'être partie à chaque organe, y compris le Conseil de sécurité, a affirmé M. Asim, qui a précisé que pour la première fois depuis son entrée aux Nations Unies, il y a 51 ans, son pays serait candidat à un siège au Conseil pour la période 2019-2020.

M. LYONPO DAMCHO DORJI, Ministre des affaires étrangères du Bhoutan, a noté qu'au cours des cinq dernières années, pas moins de 15 conflits avaient éclaté à travers le monde, certains entraînant des déplacements massifs de réfugiés et de migrants jamais vus depuis la Seconde Guerre mondiale. Il a ajouté que les dépenses militaires dépassaient actuellement celles de la guerre froide, tandis que la réalisation du développement durable se heurtait à de nombreux obstacles, y compris le manque de ressources financières.

Après avoir déploré la persistance d'une extrême pauvreté qui frappe en premier lieu quelque 450 millions d'enfants et l'inégalité entre hommes et femmes, M. Dorji a abordé la situation particulière des États les plus vulnérables aux conséquences néfastes des changements climatiques. « Cet été, nombre de pays en développement sans littoral et de petits États insulaires en développement ont, comme le Bhoutan, été frappés de plein fouet par des inondations d'une ampleur sans précédent », a-t-il notamment déclaré.

Pour M. Dorji, l'heure est venue de traduire en actes des engagements régionaux et internationaux forts d'un consensus planétaire. S'il a estimé à ce propos que la portée et la complexité de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne devaient pas être sous-estimées, il a relevé que les principes et les objectifs de ce Programme correspondaient à la vision « de nos rois, qui ont toujours recherché la paix, le bonheur et le bien-être pour le peuple du Bhoutan ».

Il a estimé que la réussite du Programme 2030 découlerait de la qualité et de la solidité des partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, tant au niveau régional que mondial.

« Les partenariats basés sur des financements innovants seront vitaux pour les groupes de pays tels que les pays en développement sans littoral, les PEID et les pays les moins avancés (PMA) », a-t-il encore jugé.

M. Dorji a par ailleurs souligné l'action de son pays en faveur de la défense de l'environnement, le Bhoutan étant parvenu en moins d'une décennie à transformer près de 40% de son territoire en aires nationales protégées. Le Bhoutan, qui ratifiera bientôt l'Accord de Paris sur le climat, fait en outre partie des rares pays qui peuvent se targuer d'avoir un bilan carbone négatif, a-t-il aussi indiqué.

Enfin, M. Dorji a attiré l'attention sur le fait que son pays restait engagé à appuyer les efforts de maintien de la paix conduits sous l'égide des Nations Unies. Il a expliqué que la présence dans 10 missions de maintien de la paix de ressortissants bhoutanais reflétait le souci des autorités de son pays de partager avec les autres États Membres la responsabilité d'œuvrer à la résolution des conflits et à la réconciliation entre les peuples.

M. ELVIN NIMROD, Ministre des affaires étrangères de la Grenade, après avoir rendu hommage à l'ancien représentant de son pays auprès des Nations Unies, Samuel Stanislaus, récemment décédé, a rappelé l'engagement de la Grenade envers les valeurs de la Charte des Nations Unies et a annoncé qu'une importante réforme constitutionnelle serait soumise à référendum le 27 octobre. Il est possible qu'il en résulte notamment un changement dans le nom de l'État afin de mieux refléter sa composition faite de trois îles: la Grenade, la Petite Martinique et Carriacou.

La réforme constitutionnelle vise également à garantir l'accès à l'éducation de tous les enfants jusqu'à 16 ans et à assurer aux enfants handicapés une éducation publique adaptée à leurs besoins jusqu'à 18 ans, a expliqué M. Nimrod, qui a en outre rappelé l'engagement de son pays envers l'ensemble des objectifs de développement durable, y compris l'égalité hommes-femmes. Il a aussi souligné l'énorme défi que représente pour le monde leur réalisation, puisque les ressources nécessaires ont été estimées à 2 500 milliards de dollars par an.

Or, le travail fait par le Fonds mondial pour la nature et d'autres a évalué le capital des océans à 24 000 milliards de dollars et leur production annuelle à 2 500 milliards, a poursuivi le Ministre, qui s'est concentré sur la question des océans durables, objectif 14 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Poursuivant sa comparaison entre le capital naturel des océans et celui d'un compte bancaire, il a déploré que le monde actuel, plutôt que de tirer profit des intérêts produits, consommait de manière insensée le capital. Le monde perd 83 milliards de dollars chaque année du fait de pêcheries non soutenables, a-t-il rappelé en citant là une étude de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

M. Nimrod a par ailleurs rappelé les efforts entrepris par son pays, qui s'est notamment engagé à préserver 25% de ses ressources côtières et marines d'ici à 2020, bien au-delà des 10% fixés par l'objectif 14.

Le Ministre a de même fait observer que les petits États insulaires en développement (PEID) comme le sien se devaient d'être des défenseurs des océans dans la lutte contre les conséquences des changements climatiques, ne serait-ce que parce que leur territoire comprend souvent plus d'espaces marins que terrestres.

Il a aussi souligné que la Grenade était considérée comme un pays à revenu moyen supérieur, estimant injuste ce classement fait sur la seule base du produit intérieur brut (PIB) par habitant, qui limite l'accès des pays comme le sien à l'assistance internationale et sa capacité à investir dans des projets en faveur d'une énergie renouvelable.

Il a donc demandé pour les PEID un accès plus facile au financement du Fonds vert pour le climat, tout en rappelant que la Grenade avait fait partie des 15 premiers États à ratifier l'Accord de Paris le 22 avril. Il a également souhaité que l'Accord puisse entrer en vigueur avant la fin de l'année et que la prochaine réunion des États Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques -COP22- qui aura lieu à Marrakech, au Maroc, en novembre prochain puisse poursuivre sur les résultats acquis à Paris.

M. ISSELKOU OULD AHMED IZID BIH, Ministre des affaires étrangères de la Mauritanie, a souligné le rôle que tient de longue date son pays dans le maintien de la paix et de la sécurité

dans la région du Sahel. Il a ajouté que, récemment, la Mauritanie était parvenue à mettre hors d'état de nuire plusieurs organisations terroristes, cela dans le respect du droit international. Renforcer la sécurité et la défense sans attenter aux droits et en garantissant les libertés fondamentales des personnes est une priorité de notre gouvernement, a insisté M. Izid Bih.

Il a également indiqué que le Gouvernement mauritanien avait mis en œuvre d'importantes réformes législatives, relatives à l'autonomisation de la femme mauritanienne notamment, permettant de sortir la société des modèles traditionnels de hiérarchisation sociale. Nous menons une lutte résolue contre la corruption et en faveur d'une utilisation transparente et plus efficace des deniers publics, a-t-il encore mis en exergue.

M. Izid Bih s'est aussi félicité de la poursuite de la modernisation des infrastructures, un progrès, a-t-il dit, qui a conduit à une augmentation notable de la fourniture d'eau et d'électricité dans les zones défavorisées.

Le Ministre mauritanien des affaires étrangères a par ailleurs assuré que son pays continuait d'adopter une position de neutralité vis-à-vis de la question du Sahara occidental et d'apporter son concours à l'ONU en vue d'un règlement rapide de ce problème. Il a de plus noté que la Mauritanie tenait un rôle précieux de médiateur dans le conflit dans le nord du Mali en promouvant activement la relance du dialogue.

Rappelant que son pays fournissait des troupes aux missions de l'ONU déployées en Côte d'Ivoire et en République centrafricaine, il a souligné que la Mauritanie avait été un chef de file dans la création du « G5 Sahel » et qu'il continuait d'accorder la plus haute importance au respect des droits des Palestiniens à la dignité et à la souveraineté. Il a ainsi estimé que les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés de Palestine nourrissaient l'extrémisme violent et le terrorisme de par le monde.

Pour M. Izid Bih, les États doivent créer des synergies pour appréhender collectivement les défis mondiaux, qu'ils soient sécuritaires ou environnementaux.

## **Droits de réponse**

La représentante de la Turquie a déclaré que sa position sur la Syrie avait été présentée lors du premier jour du débat général au plus haut niveau. Elle a toutefois tenu à souligner la perplexité de son pays devant les propos tenus par le représentant du régime syrien, ajoutant que ceux qui sont responsables des souffrances du peuple syrien devront répondre pour leurs crimes.

La représentante de l'Indonésie a répondu à plusieurs pays qui avaient fait des déclarations relatives à Papoua, « une province de l'Indonésie », les accusant de vouloir s'ingérer dans les affaires intérieures de son pays. Elle a catégoriquement rejeté les « insinuations » contenues dans leurs déclarations, qualifiées d'inamicales » et affirmant qu'elles visaient à soutenir des groupes séparatistes qui ont toujours appelé au désordre civil.

Les déclarations de ces pays violent les principes de la Charte des Nations Unies, du droit international, et ceux des relations amicales entre les États. Elle a affirmé que l'Indonésie était attachée aux droits de l'homme, était membre pour la quatrième fois du Conseil des droits de l'homme, comptait parmi les rares pays qui ont un plan permanent en faveur des droits de l'homme et disposait d'une Commission indépendante des droits de l'homme, d'une société civile active et de programmes de développement pour ses régions de Papouasie et Papouasie occidentale.

Le représentant de la Chine a rappelé après la déclaration des Philippines, que la sentence arbitrale concernant la souveraineté en mer de Chine du Sud n'avait pas de valeur juridique. La Chine ne la suivra pas. Elle respectera le droit international et continuera à travailler avec les pays concernés pour régler les différends sur la souveraineté en mer de Chine méridionale sur la base du droit international et de l'Histoire.

Le représentant des Philippines a rappelé qu'aux termes du droit de la mer, la sentence du tribunal arbitral du droit de la mer rendue le 12 juillet était définitive. Des négociations sont en cours, mais il est clair que la sentence arbitrale du 12 juillet ne peut être ignorée car elle fait désormais partie de la jurisprudence du droit de la mer. Elle doit donc servir de point de départ à ces négociations. Le représentant a ensuite détaillé la sentence arbitrale.

Le représentant de la Chine a répondu que la procédure unilatérale des Philippines montrait la mauvaise foi des autorités de ce pays et ne contribuait en rien à résoudre le différend en mer de Chine du Sud. Cette démarche s'écarte des principes fondamentaux de la Convention sur le droit de la mer, nous ne pouvons donc qu'insister sur la nécessité de rester sur la voie du dialogue dans un esprit constructif, a-t-il encore dit, invitant finalement les pays de la région à « bien gérer le différend régional et à éviter toute interruption du processus de négociation ».

Le représentant des Philippines a réagi en affirmant que la procédure d'arbitrage, entamée « après la rupture du statu quo », visait uniquement à stabiliser la situation en mer de Chine du Sud. L'arbitrage n'aggrave pas le différend en ce qu'il est reconnu comme moyen alternatif, juste et légitime à des négociations bilatérales déséquilibrées, a-t-il souligné.

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel.**